

**CONDITIONS D'OBTENTION DU CERTIFICAT
D'IMMATRICULATION CONSULAIRE**

Pièces à fournir

- 1 COPIE DU REGISTRE DU COMMERCE DE L'ENTREPRISE
SUR PRESENTATION DE L'ORIGINAL ;

- 1 COPIE D'UNE ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE (*DE L'ANNEE EN COURS*)
SUR PRESENTATION DE L'ORIGINAL ;

- 1 COPIE DE L'ATTESTATION D'EXISTENCE FISCALE OU LA
DECLARATION FISCALE D'EXISTENCE
SUR PRESENTATION DE L'ORIGINAL ;

- 1 ATTESTATION DE MISE A JOUR DE LA CNPS (*DE L'ANNEE EN COURS*)
SUR PRESENTATION DE L'ORIGINAL ;

- 1 COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
DU GERANT LEGAL DE L'ENTREPRISE ;

- NB/1 TIMBRE FISCAL DE 500 FCFA (*A ACHETER AU TRESOR PUBLIC*) ;

- L'EXTRAIT EST DELIVRE CONTRE PAIEMENT DE LA SOMME DE 20.000
(VINGT MILLE) FRANCS CFA /
 - NB/ PREVOIR UNE PIECE DE 100F CFA POUR PAIEMENT TIMBRE A LA CAISSE

INFORMATIONS :
M. KOUASSI KOSSONOU
CHARGE DU FICHIER FIRMES
TEL 20 33 16 00 POSTE 732
LD: 20 30 97 32
E-MAIL : kkouassi@cci.ci